

M. BRUMM Richard, rapporteur : Monsieur le Maire, chers Collègues, il s'agit d'un rapport ayant trait à l'autorisation d'un projet de convention de groupement de commandes avec le Grand Lyon sur les déplacements des délégations. Les délégations sont composées d'élus et de fonctionnaires et il est apparu d'une bonne logique et d'une bonne gestion de regrouper les services de ces deux collectivités.

M. HUGUET Patrick : Monsieur le Maire, chers Collègues, je pense Monsieur Brumm, que vous auriez été déçu que je ne profite pas de ce dossier pour vous rappeler une fois de plus ma demande récurrente mais jamais satisfaite jusqu'à maintenant relative aux déplacements des élus depuis le début de ce mandat.

Le seul document que vous avez bien voulu me communiquer à la suite de notre dernier Conseil ne concerne que la période 2009. Il n'est pas complet puisqu'il omet 13.150 € de coûts sur 32.000 € entre janvier et septembre 2009. Quant aux 18.850 € justifiés, ils ne le sont que dans de très grandes lignes. Je vais finir par croire que vous avez quelque chose à cacher...

Malgré tout ce que vous avez pu me répéter depuis bientôt un an, cela fait un an, que je vous réclame la liste des élus, ainsi que les collaborateurs, qui ont voyagé aux frais de la Ville depuis le début du mandat. D'autant que dans ce document, il n'est nulle part fait mention des déplacements de Mme l'Adjointe aux festivités à l'île Maurice. Pourtant, le portail Internet d'informations touristiques de l'île Maurice nous relate sa visite de six jours en mai avec deux collaborateurs. Puis ce même portail nous précise que le Directeur des festivités de la Ville de Lyon est revenu en repérage en juillet et que, bouquet final, c'est une délégation de la Ville de Lyon de pas moins de 13 personnes qui était présente du 12 au 19 octobre sous la conduite de votre Adjointe aux fêtes.

Qui a payé ? La Ville de Lyon ? La République de l'île Maurice ?

Je renouvelle donc une fois encore ma demande : Que soit communiquée à l'ensemble du Conseil une liste récapitulative et nominative des élus et de leurs collaborateurs dont les déplacements ont été pris en charge par la Ville, avec le coût occasionné par ces déplacements depuis le début de ce mandat.

Nous souhaiterions par ailleurs connaître l'objet de ces déplacements et qu'un compte-rendu soit fait à l'ensemble du Conseil sur ces déplacements. Je crois que ma demande est suffisamment claire pour ne pas avoir à la reformuler lors d'un prochain Conseil. Monsieur le Maire, vous vous étiez engagé, lors de notre avant-dernier Conseil, à ce que ma demande soit satisfaite dès le lendemain, et cela n'a pas été fait.

Je ne veux pas un simple recto de feuille avec une somme sans précisions, je souhaite comme cela a été autorisé par le Maire de Lyon, la liste des élus et collaborateurs ayant voyagé depuis le début de ce mandat, ainsi que les coûts de ces voyages.

M. BRUMM Richard, Adjoint : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, M. Huguet aime particulièrement ce sujet. Il veut à tout prix vous faire croire que nous cachons quelque chose. Monsieur Huguet, vous m'avez demandé de vous donner les chiffres des déplacements, je vous les ai donnés.

M. LE MAIRE : Allez-y, redonnez-les devant le public ! Vous avez des Lyonnais devant vous.

M. BRUMM Richard : J'allais dire aujourd'hui, si vous voulez pour être précis parce que votre demande est inquisitoire. Je ne sais pas si cela présente un intérêt de savoir que tel élu...

M. LE MAIRE : Pour les Lyonnais, oui !

M. BRUMM Richard : Alors, nous les fournirons mais je dis simplement ...

M. LE MAIRE : Vous les avez !

M. BRUMM Richard : J'ai les chiffres globaux...

M. LE MAIRE : Et bien, donnez les chiffres globaux !

M. BRUMM Richard : Sachez que depuis 2002, le chiffre annuel qui n'a pas évolué est, pour l'ensemble des élus de la Majorité, de 62.800 €. C'est une enveloppe votée qui est toujours la même. Or, vous êtes informé qu'il existe un peu d'inflation. Ce que je peux répondre aujourd'hui à votre demande, c'est qu'elle nécessite un travail fastidieux. J'imagine en effet que vous voulez savoir, par exemple, qui est allé à Paris pour représenter telle ou telle administration. Alors, effectivement aujourd'hui, cette liste complète n'est pas prête.

M. LE MAIRE : On va être clairs, pour qu'il n'y ait pas de problème par rapport aux Lyonnais. Depuis sept ans, les chiffres des voyages n'ont pas augmenté, donc si on laisse sous-entendre que certains se baladeraient, moi je ne demande pas qu'ils se baladent à New York. Je lis aussi les journaux dans lesquels je vois que les uns et les autres vont à New York avec l'argent de la République, qui est aussi l'argent des Lyonnais et je ne sais pas ce qu'ils vont y faire.

Ce que je veux vous dire et ce que je dis devant les Lyonnais, c'est que personne ne va se balader avec l'argent de la République. Il se trouve par ailleurs qu'un certain nombre de grandes villes nous invitent, et j'en suis extrêmement fier, pour par exemple reproduire la Fête des

Lumières. Nous l'avons reproduite à Leipzig, c'était dans le cadre du rapprochement franco-allemand que M. Havard évoquait par ailleurs. Il se trouve que les gens se réunissaient devant une église de cette ville et que, petit à petit, c'est ce qui a amené à ce que les frontières avec la Hongrie soient d'abord ouvertes et qu'ensuite, la chute du mur ait lieu. Donc, nous avons fait une très belle œuvre à Leipzig. Ensuite Mme Najat Vallaud-Belkacem a été invitée aux frais de la République de Saint-Maurice dans les conditions qu'elle va vous expliquer, et pour lesquelles la Ville de Lyon n'a dépensé aucun argent.

Mme VALLAUD BELKACEM Najat, Adjointe : Merci, Monsieur le Maire, vous avez raison, je crois qu'il faut prendre le temps d'être clair, non pas tant vis-à-vis de M. Huguet qui, à mon avis, s'amuse à jouer avec les mots et les informations, mais vis-à-vis des Lyonnais qui nous écoutent.

Monsieur Huguet, vous évoquez mon déplacement à l'Île Maurice, en octobre dernier, voilà un déplacement pour le moins exemplaire : il s'agissait pour moi de « vendre la fête des lumières » à l'étranger, à la demande expresse et à l'invitation du gouvernement mauricien. Ce déplacement n'a pas coûté un seul centime à la Ville de Lyon. Il nous a permis de construire un partenariat durable avec cette île, désireuse de développer sa propre fête des lumières, la « divali ». Et je peux vous dire que la fête des lumières mauricienne a été un véritable succès populaire, avec des dizaines de milliers de gens dans les rues venus admirer le travail des artistes lyonnais.

Lorsque vous relevez que 13 personnes étaient présentes en octobre à l'Île Maurice, vous oubliez de préciser qu'il s'agissait en effet d'artistes, artistes que j'ai pris la peine de promouvoir et de valoriser à l'étranger. Artistes qui ont été rémunérés par la République mauricienne, pour les festivités qu'ils y ont organisées. Je peux vous dire que si vous preniez le temps d'aller les interroger, eux ils savent ce que signifie le rayonnement international et ce que c'est qu'une ville qui agit pour faire fructifier un petit peu son image de marque et la Fête des Lumières en fait partie, ne vous en déplaise.

En conclusion, l'Île Maurice, je sais que cela peut faire rêver, mais imaginez aussi un instant qu'on peut construire des partenariats solides et sérieux avec ces pays là aussi

M. HUGUET Patrick : L'Île Maurice, cela ne me fait pas du tout rêver ! Les pays qui me font rêver, j'y vais en vacances, avec mes sous !

Je maintiens ma question : Monsieur le Maire, vous vous êtes déjugé ; il y a deux Conseils, vous m'avez dit : « Vous recevrez, Monsieur Huguet, par recommandé, dès lundi, la liste des personnes... »

M. LE MAIRE : Par recommandé, vous exagérez peut-être un peu !

M. HUGUET Patrick : Regardez le procès-verbal, Monsieur le Maire, ce sont vos propos, ce ne sont pas les miens ! Vous m'avez dit : « Vous recevrez par recommandé, dès le lundi, la liste des personnes, ainsi que des collaborateurs, qui, dès le début du mandat, ont voyagé au titre de la Ville de Lyon. » Moi, je ne soupçonne rien, il n'y a pas de perversion dans ma demande...

M. LE MAIRE : Je demande à M. Fauroux : Pouvez-vous envoyer la liste de l'ensemble des personnes, de l'ensemble des frais, avec les justificatifs ? Cela peut être fait ? Cela sera fait !

Ce n'est pas M. Brumm, c'est M. Fauroux, Directeur, qui le fera !

M. BRUMM Richard : En ce qui concerne l'enveloppe des déplacements des élus, je rappellerai simplement ce que j'expliquais tout à l'heure : que le budget annuel n'a pas évolué, que nous sommes au mois de novembre et qu'à ce jour, 76 % seulement du budget annuel a été dépensé ; que pour chaque demande de voyage faite par l'élu, ou le fonctionnaire, une fiche motivée doit être remplie. Tout est donc fait dans un souci de sérieux et de bonne gestion.

Monsieur Huguet, votre ton un peu persifleur laisse supposer que vous auriez des informations contraires !

(Protestations de M. Huguet.)

M. LE MAIRE : Monsieur Huguet vous avez votre réponse ! Si vous le voulez bien, on clôt là, mais je vous demande d'envoyer toutes les informations, de manière à ce qu'il n'y ait plus de discussions.

M. BRUMM Richard : Ce sera un pavé !

M. LE MAIRE : Et bien, envoyez un pavé ! S'il faut deux pavés, trois pavés, quatre pavés ! Ici, il y a une transparence, donc plus vous enverrez, moins M. Huguet sera amené à prendre un ton suspicieux pour mettre en doute le bien-fondé des actions de la Ville de Lyon.

Une voix : M. Sarkozy.....

M. LE MAIRE : Mais lui, il peut faire les sondages, les voyages... C'est un autre problème ! Mais je ne veux pas que la Ville de Lyon soit gérée comme aujourd'hui est géré l'Etat.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)